



AgriRECUP mobilise la région de Chaudière-Appalaches autour d'un projet pilote de collecte de plastiques agricoles

Saint-Bruno-de-Montarville, le 28 juillet 2021 — AgriRECUP, les neuf MRC de la région de Chaudière-Appalaches, les représentants de l'UPA régionale et le gouvernement du Québec collaborent afin de trouver une solution pour le recyclage du plastique agricole.

L'objectif de cette démarche est de mettre en place, en 2021, un projet pilote pour la récupération de certains plastiques utilisés pour la conservation du foin et de l'ensilage. Ainsi, les agriculteurs de la région joueront un rôle de premier plan pour réaliser la stratégie « zéro déchet de plastique agricole ».

M. Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches précise : « Le comité de travail mis en place pour le projet réunit non seulement l'expertise d'AgriRECUP, mais également tous les acteurs clés de notre région. Le succès de cette démarche repose ainsi sur cette grande et belle collaboration régionale. Tout seul on va peut-être plus vite, mais ensemble on va beaucoup plus loin. »

M. Vachon conclut : « Le recyclage des plastiques agricoles est un enjeu environnemental majeur pour notre région, car l'agriculture en est une activité économique importante. Notre souhait est de faire en sorte que ces déchets polluants deviennent une ressource bénéfique pour nos communautés. »

Selon l'étude de RECYC-QUÉBEC dévoilée en 2019 sur les plastiques agricoles générés au Québec, on estime que la région utilise environ 1 030 tonnes de plastique souple. Cela comprend : les pellicules d'enrubannage pour balles, les bâches pour silo-fosses et les sacs silos. De plus, on évalue à 160 tonnes la quantité de plastique de type polypropylène. Cela comprend les ficelles et les filets.

« Le secteur agricole utilise divers plastiques agricoles, dont la plupart ne sont malheureusement pas récupérés. Grâce aux projets pilotes d'AgriRECUP, conduits dans 15 MRC et régions du Québec, nous avançons vers une solution efficace à ce défi, qui pourra être éventuellement étendue à l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. Le gouvernement du Québec remercie à l'avance toutes les parties prenantes de leur collaboration au Programme de récupération et de valorisation des plastiques agricoles. Grâce à vous, nous faisons un pas de plus pour réduire nos déchets. », a fait savoir le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

S'engager de façon proactive

Ça fait déjà plus de 10 ans que de nombreux intervenants tentent de trouver des alternatives écologiques permettant une saine gestion du plastique d'ensilage utilisé dans la région de Chaudière-Appalaches.

Christine Lajeunesse, directrice chez AgriRECUP, est du Canada, explique : « *Tous les intervenants de la région de Chaudière-Appalaches ont répondu présents quand nous leur avons proposé ce projet pilote. La volonté de faire quelque chose pour cette problématique était tellement forte que nous avons accepté d'en faire un projet pilote régional.* »

Comment participer au projet ?

Pour savoir comment se déploiera le projet dans la région et comment vous pourrez disposer de ce plastique, vous pouvez communiquer avec votre MRC ou avec l'UPA. L'information sera aussi disponible sur le web d'AgriRÉCUP. Lisez le bulletin ou la page Facebook de votre municipalité. Des dépliants fournissant tous les détails sur le projet pilote seront aussi disponibles sous peu.

Nous tenons à remercier les sites de collectes qui ont généreusement accepté de collaborer au projet. Tous les agriculteurs intéressés pourront apporter gratuitement le plastique aux sites de collecte suivants :

- Écocentre de Saint-Côme-Linière
- Écocentre de Sainte-Marie
- Écocentre de Disraeli
- Écocentre de L'Islet
- Écocentre de Saint-Flavien
- Écocentre de Sainte-Perpétue
- Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce
- L.E.T. à Armagh
- BMR Avantis Coopérative à Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Location Dalji à Saint-Isidore
- Meunerie de Saint-Frédéric

L'ajout de points de collecte est à prévoir à l'automne selon l'avancement du projet afin d'offrir un service de proximité aux agriculteurs.

Au sujet d'AgriRÉCUP

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une bonne gestion des déchets inorganiques agricoles. Les programmes d'AgriRÉCUP sont offerts partout au Canada. Ses programmes ont été imités à l'échelle internationale.

Le projet de récupération de plastiques agricoles dans la région de Chaudière-Appalaches fait partie d'un ensemble de projets pilotes menés par AgriRÉCUP en vue de mettre en place un programme permanent partout au Québec. AgriRÉCUP bénéficie d'une contribution financière du MELCC dans le cadre de ses projets.

— 30 —

Pour en savoir plus sur AgriRÉCUP — agrirecup.ca

Sources

Christine Lajeunesse
AgriRÉCUP
Téléphone : 450 804-4460
Courriel : Lajeunessec@agrirecup.ca

Corinne Tardif-Paradis
MRC Robert-Cliche
Téléphone 418 774-9828
Courriel : pdza@beaucerc.com

Québec 

Partenaire financier :
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques